

Problématiser les rapports entre extrême droite, médias et démocratie : les pistes de la médiation

Jenifer Devresse

Les dernières présidentielles françaises ont sonné comme un lointain écho, presque apaisé, du fameux « séisme » qui avait secoué la France au soir du 21 avril 2002. La campagne médiatique cru 2012 semble avoir signé une quête de légitimité achevée pour le Front National (FN). Marine Le Pen, faisant un pied de nez au candidat Jean-Luc Mélenchon, s'est vue consacrée en représentante par excellence des « invisibles » et des « oubliés » de la nation.

Beaucoup y voient un effet des évolutions internes du parti, en particulier du changement de leader et des virages communicationnels qui ont suivi. D'autres pointent du doigt les électeurs, la « France qui souffre » et qui exprime là son exaspération. D'autres enfin soulignent le rôle douteux des médias, pris dans des logiques de spectacularisation et de simplification de l'information politique, au détriment du débat d'idées. Il y a sans doute un peu de tout cela.

Comment alors concilier ces trois points de vue, entre politique, médias et peuple ? Comment, surtout, fonder une approche qui permette d'aborder la question des processus de légitimation de l'extrême droite en ne négligeant aucun de ces trois « pôles » ? La recherche en SIC semble de plus en plus prendre acte de la nécessité de prise en compte de l'ensemble du dispositif triadique production/produit/réception. *Médias et élections. La campagne présidentielle de 2007 et sa réception* (Veyrat-Masson, 2011) en est un bel exemple. Cependant, si l'attention y est bien portée sur chacun des trois « pôles », leur articulation paraît toujours poser problème.

La notion de « médiation » pourrait bien offrir quelques pistes pour construire une approche opérationnalisable, susceptible d'articuler ces trois pôles. C'est cette question que

je propose d'explorer, guidée par l'hypothèse que *les processus de légitimation du FN dans l'espace public démocratique sont intimement liés à des modes de médiation proprement journalistiques*, « médiation » étant entendue comme un rapport entre le FN et le peuple, mis en scène par le tiers média qui en cadrerait les modalités. Autrement dit, la légitimation du FN dépendrait en partie des dispositifs de mise en scène de la démocratie proposés par les médias.

La première étape de la recherche doit alors consister à déterminer ce que recouvre exactement la notion de « médiation » en SIC, dans son rapport aux médias – de clarifier, notamment, en quoi celle-ci se distingue de la « médiatisation » ou de la « communication » et ce qu'elle peut apporter à l'étude des médias. Je tâcherai d'abord de développer mes premiers résultats sur cette question, avant d'aborder celle des liens entre médiation et espace public démocratique, entendu comme lieu d'« institutionnalisation du conflit » (Lefort et Gauchet, 1971). Il s'agira de montrer en quoi la médiation est une notion au cœur même du processus démocratique, et en quoi elle permet de problématiser les rapports que l'extrême droite entretient à la fois avec les médias et avec la démocratie. À partir de là, il s'agira de proposer quelques pistes méthodologiques qui, au terme de ces premières recherches, devraient me permettre de tester mon hypothèse.

Médiation, médiatisation, communication

Il convient d'abord de justifier mon recours à la notion de « médiation » – qui ne dépend pas seulement ici d'un effet de mode – tant son usage en SIC est multiple et controversé. Notion vague, fourre-tout, aux contours flous, elle se confond souvent dans le champ de l'étude des médias avec les notions de communication et de médiatisation. On remarque par ailleurs que le principal reproche fait à la notion de « médiation » recouvre largement les critiques adressées à celle de « communication ». La « médiation » navigue en effet entre deux pôles : l'un théorique, très général, peu opérationnalisable et propice à toutes les utopies de la communication, dans lequel tout est médiation (Rasse, 2000) ; l'autre, pratique, renvoyant à l'activité de professionnels plus ou moins institutionnalisés, où la prépondérance de la visée d'efficacité rend la notion inutilisable, sinon dangereuse pour la recherche.

Sans vouloir prendre position dans ce débat, non plus qu'adopter telle ou telle définition de la médiation qui ne fera guère l'unanimité dans le champ qui m'occupe, j'aimerais pointer ici quelques éléments relativement stables, récurrents de la notion, dans une perspective méthodologique. Il s'agit en particulier de montrer comment la notion de médiation peut contribuer à construire une approche qui permette d'appréhender un objet complexe, à savoir les relations entre extrême droite, médias et démocratie, et surtout ce que ce point de vue peut apporter par rapport aux notions de communication et de médiatisation.

Le tiers médiateur entre production et réception

Parcourant les différents usages du terme en SIC, la « médiation » apparaît comme intimement liée à la communication, et plus précisément comme un *point de vue* sur la communication, une *nouvelle manière* de l'appréhender. C'est notamment l'avis de Jean Davallon (2004, 43-44), qui envisage la médiation comme un « recours » qui advient « lorsqu'il y a mise en défaut ou inadaptation des conceptions habituelles de la communication : la communication comme transfert d'informations et la communication comme interaction entre deux sujets sociaux. Avec ce recours, l'origine de l'action se déplace de l'actant destinataire ou des inter-actants vers un actant tiers : il y a communication par l'opération du tiers. » Le « tiers » apparaît effectivement comme la marque spécifique de la médiation ; or ce tiers est ce qui rend possible « l'échange social », c'est-à-dire la production de sens, « alors même, poursuit-il, que les univers de la production et de la réception sont *a priori* par nature disjoints ».

Les effets sociaux des médias : de la circularité à la circulation

Ceci constitue sans doute la deuxième marque distinctive du recours à la notion de médiation dans le champ de l'étude des médias : elle intervient lorsqu'il s'agit d'envisager leur fonction symbolique ou, pour mieux le dire, leurs « effets sociaux ». Cependant, cette question des « effets » interroge la différence entre « médiation » et « médiatisation », cette dernière se préoccupant également de ce que les médias font au social. La différence fondamentale réside dans le fait que la médiatisation envisage les médias comme l'origine du processus signifiant, ignorant les autres causes aussi bien que les interactions des médias avec d'autres champs, comme si, pour reprendre l'idée de Nick Couldry, la logique média-

tique surplombait toutes les autres. Du coup, la médiatisation renvoie plutôt à un modèle linéaire de la communication, avec, en filigrane, l'idée que les médias produiraient des effets directs.

Le point de vue de la médiation en revanche invite à considérer les médias comme un processus de médiation parmi d'autres, ou plus précisément à restituer leur place au sein d'un entrecroisement de médiations multiples. Loin de la linéarité donc, le modèle de la médiation ne serait pas davantage circulaire, si l'on suit les propositions de Nick Coudry : un modèle circulaire tendrait à gommer les rapports de force dans un espace médiatique structuré, fait de concentrations et d'exclusions. Plus que la circularité, on pourrait dire que le modèle concerne la *circulation* : « capturing a variety of dynamics within media flows [...] of production, circulation, interpretation or reception, and recirculation, as interpretations flow back into production or outwards into general social and cultural life » (2008, 380). La médiation serait avant tout une pensée de la relation (Caune, 2004), alors que la médiatisation « exclut la relation pour parler le discours du pouvoir et de la maîtrise » (Servais, 2004, 23 ; 2009). De fait, penser les médias en termes de médiation suppose, au-delà de la question de la reproduction des rapports de domination, de faire une place au destinataire dans le processus, de réinstaurer le peuple en sujet (voir par exemple Martin-Barbero, 2002).

Au centre, les médias, sans médiacentrisme

Mais revenons un peu à notre objet, car les quelques remarques qui précèdent appellent déjà, me semble-t-il, quelques positionnements méthodologiques.

Pour comprendre comment le FN a pu se trouver légitimé dans l'espace public en tant que représentant des « invisibles », on ne peut se limiter à étudier sa « médiatisation » ou, pour mieux le dire, son traitement médiatique. Car ce choix amène à négliger à la fois les causes qui ressortissent à l'instance politique, c'est-à-dire la communication du parti, aussi bien que les explications qui renvoient du côté du peuple, et du même coup le discours médiatique risque de n'être appréhendé qu'en termes de transparence et de biais.

Considérer ici les médias en termes de médiation signifierait leur accorder une place centrale, mais non comme origine du sens, c'est-à-dire sans médiacentrisme. En d'autres

termes, il s'agit de les appréhender comme un lieu de médiation, tiers privilégié entre le peuple et l'instance politique ; comme un lieu d'articulation entre les différentes causes. Mais aussi comme un lieu qui témoigne à la fois, en amont, de la chaîne des médiations dont il est le produit, et en aval, de la chaîne de médiations qu'il suscite.

Médiation et espace public démocratique

En tant que lieux de médiation, les médias se trouvent au cœur de la problématique du rapport entre l'individuel et le collectif et, par là, du processus démocratique lui-même, fondé sur le principe de publicité : pour Eliseo Véron (1989, 87-88), « les médias sont le lieu où se construisent les entités imaginaires qui fondent le fonctionnement démocratique : ce lieu qui rend nationale la nation, publique l'opinion, générale la volonté majoritaire ».

Par rapport à notre objet, la question devient alors quel type de rapports les médias proposent-ils entre le politique et le peuple, question que l'on doit pouvoir aborder en analysant les types de dispositifs de médiation mis en place, mais aussi les processus qui y prennent place, par lesquels se manifestent tout à la fois les rapports de domination et de résistance. Concrètement, l'analyse devra porter sur les dispositifs d'énonciation en tant qu'ils cadrent le rapport avec le public, sur les positions possibles du destinataire face à son double représenté, et aux modes de participation du public.

Il faut, à ce stade, lever une ambiguïté qui tient à la conception de la médiation comme (ré)conciliation. Entendue comme réconciliation, la médiation vise à la résolution des conflits, dans un idéal de lien social harmonieux où tous les points de vue seraient conciliables, à condition de bien « communiquer » ; c'est ici que la médiation rejoint les utopies de la communication, qui tendent à la négation des rapports de domination existant dans l'espace social. Cependant, il est une autre conception de la médiation comme conciliation des points de vue qui ne vise pas à la dissolution du conflit, mais simplement à faire droit à ce conflit, à lui permettre de s'exprimer en lui donnant une scène et par là à lui fournir une issue symbolique (cf. Lefort et Gauchet, 1971).

Cette conception du conflit comme non soluble dans la communication rejoint par ailleurs la réflexion de Christine et Véronique Servais sur la notion de « malentendu », qu'elles identifient comme une « structure fondamentale de la communication ». « La volonté de

supprimer le malentendu, poursuivent les auteures, de le résoudre en s'en rapportant à une règle, est toujours le moment où émerge la domination » (2009, 45). Ainsi renvoient-elles en quelque sorte le modèle linéaire à une forme de communication pathologique évacuant nécessairement la possibilité d'une émergence de l'altérité, et proposent un modèle alternatif « fondé sur la pluralité » – que Ch. Servais considère à ce titre comme un modèle de la médiation (2010). L'un des intérêts majeurs de ces recherches, pour notre problématique, est de démêler les fils qui lient intimement la question des conceptions de la communication à celle du politique.

C'est donc ici le nœud où se rencontrent médiation et démocratie, qui offre sans doute une visée productive pour l'analyse : à chaque type de médiation proposée, à chaque mode médiatique de gestion du conflit correspond finalement une définition de la démocratie et, partant, un modèle de fonctionnement de l'espace public. Comment l'exprimer mieux que Claude Lefort et Marcel Gauchet (1971, 52-53), pour lesquels « La tâche de rendre compte d'un système politique revient donc [...] à rechercher la loi de composition qui spécifie à chaque fois la relation au conflit, la distance du pouvoir et de la société civile, la modalité de l'identité collective, qui assure l'articulation de ces nœuds-énigmes de la socialisation. »

Bien plus tard, c'est presque déjà un programme de recherche que propose Géraldine Muhlmann en opposant journalisme « du consensus » et « du rassemblement » : « il y a une manière de créer le « nous », écrit-elle, qui se fonde sur le conflit au lieu de le combattre » (2010, 262). Précisément, cette question du conflit paraît d'autant plus cruciale pour notre problématique qu'elle recoupe largement celle du populisme et de l'extrême droite, dans la mesure où leurs discours tendent à la négation du conflit dans le même mouvement qu'à l'homogénéisation d'un peuple unifié, sacralisé, source de toute légitimité et censé s'incarner dans la figure d'un leader.

Extrême droite et médias

On peut d'ailleurs s'étonner que les chercheurs soulignent régulièrement, d'un côté, ce rapport particulier que les discours populiste d'extrême droite entretiennent avec le peuple et, de l'autre, des logiques médiatiques qui mettent de plus en plus en scène l'absence de médiation, l'immédiateté, sans que le lien entre ces deux phénomènes soit davantage exploré dans un contexte de crise de la représentation aussi bien politique que médiatique.

C'est dans ce lien que je pose l'hypothèse qui sous-tendra la suite de mes recherches, dans cette idée que les processus de légitimation de l'extrême droite française dans l'espace public sont intimement liés aux dispositifs de mise en scène de la démocratie proposés par les médias dominants.

Ceci suppose un certain nombre de convergences, de coïncidences, entre médias et extrême droite dans la relation qu'ils proposent à leur destinataire. On peut notamment songer, à titre d'exemple, à certains dispositifs d'émissions télévisuelles qui, effaçant les traces de la médiation journalistique, mettent face à face l'homme politique et le public, produisant un simulacre de dialogue direct, de contact, de proximité. Comme si le peuple pouvait demander des comptes au politique, sans passer par aucun intermédiaire, comme s'il pouvait exercer sur le politique son pouvoir de contrôle, voire de sanction. Ce type de dispositif paraît propre à alimenter le fantasme de démocratie directe, favorisant par là des procédés populistes d'extrême droite pratiquant le même type de refus des médiations. Comme le note justement Philippe Breton à propos des régimes totalitaires (1995, p. 332), « cette activité de propagande [...] ne passe pas par une suppression des médias, qui restent un outil très employé, mais par la suppression de la fonction de médiation qu'ils pourraient jouer ».

De telles convergences contribueraient sans doute à expliquer le malaise que les journalistes éprouvent à traiter du FN, mais aussi, plus fondamentalement peut-être, le malaise qu'ils ressentent par rapport à la définition de leur propre rôle démocratique.

Bibliographie

Breton Ph. (1995), « Médias, médiation, démocratie. Pour une épistémologie critique des sciences de la communication politique », *Hermès*, n°17-18, « Communication et politique », Paris, CNRS Éditions, pp. 321-333.

Caune J. (2004), « Entretiens » par M. Thonon, *MEI (Médiation et information)*, n° 19, « Médiations et médiateurs », février, pp. 11-35.

Cefaï D. et Pasquier D. (2003), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF.

- Chanial Ph. (1992), « Espaces publics, sciences sociales et démocratie », *Quaderni*, n° 18, pp. 63-73.
- Charaudeau P. (1988), *La presse. Produit, production, réception*, Didier Erudition, Paris.
- Couldry N. (2008), « Mediatization or mediation ? Alternative understandings of the emergent space of digital storytelling », *New Media Society* n°10, mai, pp. 373-391.
- Coulomb-Gully M. (2001), *La démocratie mise en scènes : télévision et élections*, Paris, CNRS, coll. « CNRS communication ».
- Davallon J. (2004), « La médiation : la communication en procès ? », *MEI (Médiation et information)*, n° 19, « Médiations et médiateurs », février, pp. 37-59.
- Dayan D. dir. (1993), *Hermès* n° 11-12, « À la recherche du public. Réception, télévision, médias ».
- Devresse J. (2010), *Le Pen sous presse. La réception paradoxale d'un discours dénonciateur*, Paris, L'Harmattan.
- Esquenazi J.-P. (2003), *Sociologie des publics*, Paris, Éd. La Découverte, coll. « Repères ».
- Gentès A. (1996), « Communication et démocratie », *Communication et Langages*, n° 107, 1^{er} trimestre, pp. 57-68.
- Gohard-Radenkovic A. et Acklin Muji D. dirs (2010), *Entre médias et médiations : les "mises en scène" du rapport à l'altérité*, Paris, L'Harmattan.
- Hennion A. (1990), « De l'étude des médias à l'analyse de la médiation : esquisse d'une problématique », *Médiaspouvoirs*, n° 20, octobre-décembre.
- Le Bohec J. (1997), *Les rapports presse-politique. Mise au point d'une typologie « idéale »*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- Lefort C. et Gauchet M. (1971), « Sur la démocratie : le politique et l'institution du social », *Textures*, n° 2-3.
- Martin-Barbero J. (2002), *Des médias aux médiations. Communication, culture et hégémonie*, CNRS, coll. « CNRS communication ».
- Meunier D. (2007), « La médiation comme "lieu de relationnalité" », *Questions de communication*, n° 11, pp. 323-340.
- Miège B. (2008), « Médias, médiations et médiateurs, continuités et mutations », *Réseaux*, n° 148-149, pp. 117-146.

Muhlmann G. (2004), *Du journalisme en démocratie*, Paris, Éd. Payot & Rivages, coll. « Critique de la politique Payot ».

Porcher L. (1999), « Médias médiateurs, médias intermédiaires », Abdallah-Preteuille M. et Porcher L. dirs, *Diagonales de la communication interculturelle*, Paris, Anthropos, coll. « Exploration interculturelle et science sociale », pp. 209-226.

Quéré L. (1982), *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*, Paris, Aubier, Montaigne.

Rancière J. (2000), *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, Ed. La Fabrique.

Rancière J. (1995), *La Méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Ed. Galilée.

Rasse P. (2000), « La médiation, entre idéal théorique et application pratique », *Recherches en communication* n°13, pp. 61-75.

Rueda A. (2010), « Des médias aux médiations : quelles médiations, quels objets, quels enjeux ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, Dossier 2010 « La (les) médiation(s) en SIC », p. 88-103.

Servais Ch. (2004), « Médiation esthétique, médiatisation, destination », *Communication* n° 23/2, Nota Bene, pp. 9-25.

Servais Ch. et Servais V. (2009), « Le malentendu comme structure de la communication », *Questions de communication*, n°15, pp. 21-49.

Servais Ch. (2010), « Qui dispose des dispositifs de médiation ? », *Questions de communication* n°10, pp. 7-16.

Servais Ch. (à paraître), « Appel au peuple/appel du public : décrire la réception comme une adresse », *Questions de communication*.

Véron E. (1989), « Télévision et démocratie : à propos du statut de la mise en scène », *Mots. Les langages du politique*, n° 20, septembre, pp. 75-91.

Veyrat-Masson I. dir. (2011), *Médias et élections. La campagne présidentielle de 2007 et sa réception*, Paris, INA/L'Harmattan.